

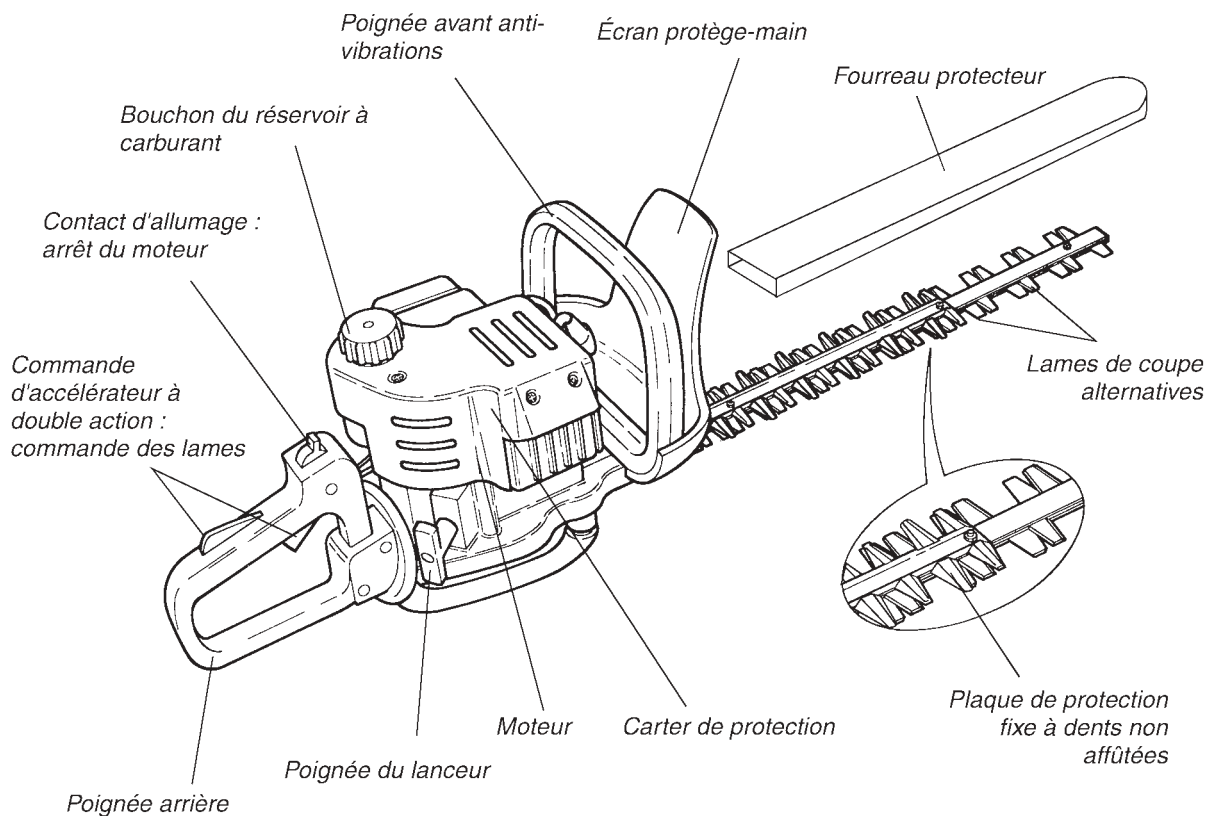
A1 - Taille-haie à moteur thermique

Longueur de coupe supérieure à 20 cm

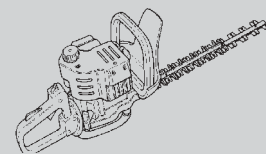
Les taille-haies à moteur thermique sont des machines portatives de longueurs de coupes variées, destinées à la taille des arbustes et des haies des espaces verts, parcs et jardins. Ils sont mues par un moteur à essence à 2 temps. Il existe par ailleurs des taille-haies à moteur électrique.

Caractéristiques courantes :

- moteur deux temps à carburateur pouvant fonctionner dans toutes les positions
- puissance : 0,5 à 1,4 kW
- longueur de coupe : 48 à 75 cm
- fréquence de coupe des lames : 20 à 30 cycles/ seconde
- capacité de coupe : tiges et rameaux jusqu'à 20 mm de diamètre selon les modèles
- poids : 4,5 à 6,2 kg environ



Organes et fonctions



Lanceur

Le lanceur est constitué d'une poignée, d'un cordon et d'un enrouleur ; il permet la mise en marche du moteur de la machine en tirant brièvement sur la poignée.

Commande d'accélérateur à double action

Cette commande est conçue de telle façon que l'accélération du moteur ne puisse être obtenue sans une action volontaire sur les deux gâchettes, évitant ainsi toute mise en mouvement accidentelle des lames. Au ralenti, le mécanisme de coupe est automatiquement débrayé.

Lames de coupe alternatives

Elles sont constituées de dents triangulaires ou trapézoïdales affûtées. Leur mouvement alternatif sectionne les tiges de végétaux entre deux tranchants de lames à course opposée ou entre les tranchants d'une lame et les parties d'une contre-lame fixe. Pour prévenir les risques en cas de contact corporel, la normalisation prévoit des dimensions différentes selon la typologie des lames adoptée par le constructeur.

Plaque de protection fixe à dents non affûtées

La fonction de cet élément, prévu par la normalisation, est de limiter les risques de blessures en cas de contact des doigts de l'opérateur avec le dessus et le côté des lames. Le dispositif, muni de dents fixes non affûtées, se superpose avec les dents tranchantes du taille-haie et déborde latéralement de celles-ci.

Écran protège-main

Il protège la main contre les risques de contact avec les lames, notamment lorsque la machine est utilisée pour tailler dans un plan vertical, et contre les débris végétaux piquants. La présence de cet écran ne dispense pas de porter des gants.

Poignées anti-vibrations

Leur conception et leur fixation doivent limiter la propagation des vibrations au corps de l'opérateur. Elles permettent également de maintenir fermement la machine pour travailler dans différentes positions, selon le travail à réaliser.

Poignée arrière

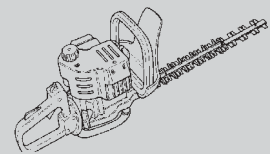
Cette poignée porte la commande d'accélération à double action. Selon les cas, cette poignée peut être, pivotante pour faciliter la préhension de la machine lors des travaux de taille verticale.

Fourreau protecteur

Etui destiné à recouvrir les organes de coupe dès lors que la machine n'est pas en fonctionnement (déplacements, rangement...).

Carters de protection

Ces carters de formes variées selon les machines sont destinés à la protection contre les brûlures (échappement) et contre les risques dus aux organes mobiles du moteur et de la transmission.



A1 - Taille-haie à moteur thermique

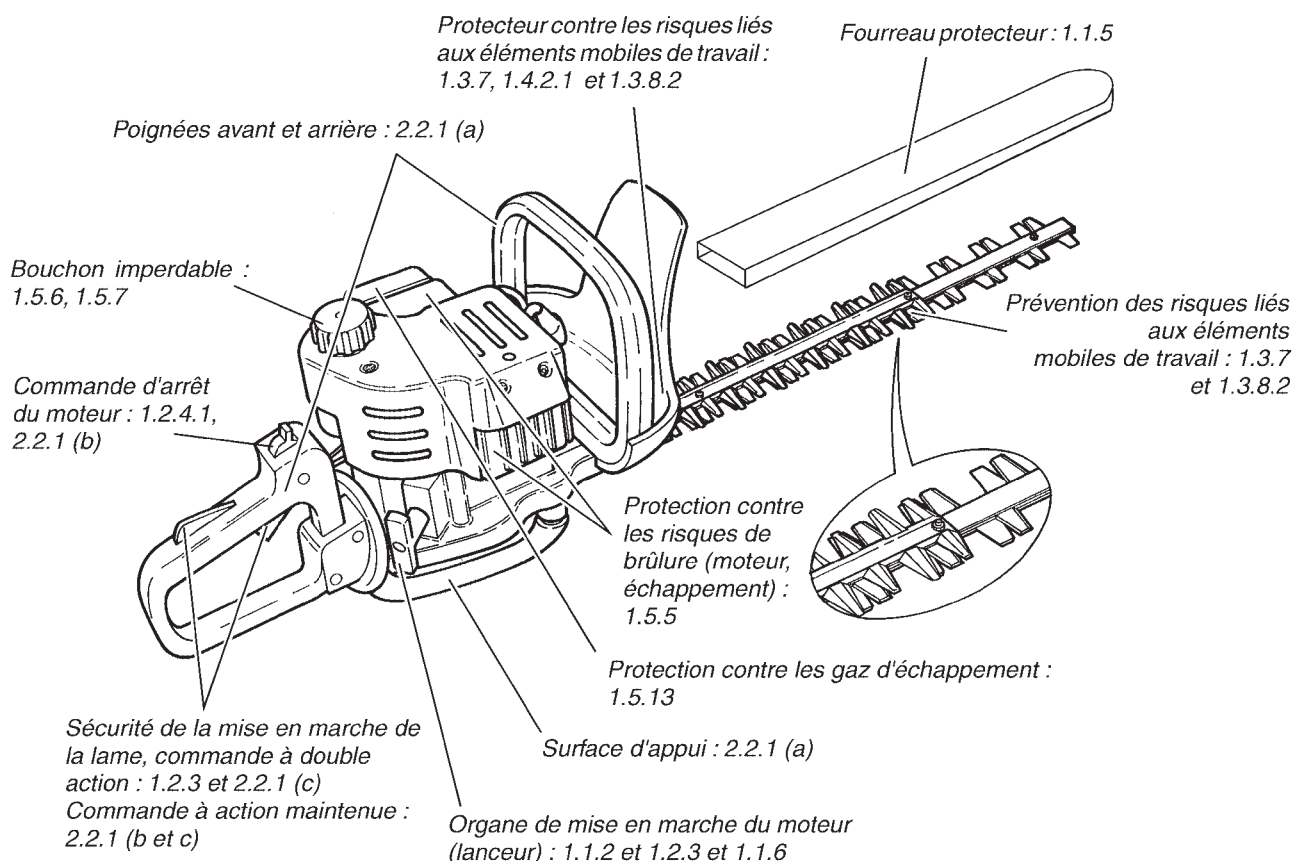
(Longueur de coupe supérieure à 20 cm)

Conception

Machine soumise à autocertification CE : code du travail, articles R 4313-20 à R 4313-22 et R 4313-75

Règles techniques : code du travail, article R 4312-1, annexe 1

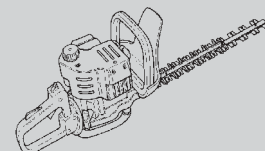
- Règles générales : 1.1.2 à 1.1.7
- Commandes et organes de service : 1.2.1, 1.2.2
- Indications : 1.7.1 à 1.7.2
- Bruit : 1.5.8 et 1.7.4.2
- Surfaces, arêtes et angles : 1.3.4
- Vibrations : 1.5.9
- Marquage : 1.7.3
- Notice d'instructions : 1.7.4 à 1.7.4.3 et 2.2.1.1



Utilisation

A1 - Taille-haie à moteur thermique

(Longueur de coupe supérieure à 20 cm)



Textes de référence : code du travail, articles R 4321-1 à R 4323-17, R 4323-91 à R 4323-94 et R 4445-3

- Choisir une machine appropriée au travail à réaliser ou convenablement adaptée à cet effet, R 4321-1 et R 4321-2
- S'assurer de la conformité et du maintien en conformité de la machine, R 4322-1 et R 4322-2
- Lire la notice d'instructions et bien comprendre le fonctionnement de la machine, R 4323-1
- Informer l'opérateur, le former et mettre à sa disposition des équipements de protection individuelle appropriés : R 4321-4, R 4323-1 et R 4323-91 à R 4323-106.

Informez l'opérateur de la nécessité d'utiliser un mélange carburant-huile récent conforme à la notice d'instruction et correctement dosé pour éviter les difficultés de démarrage et de carburation : R 4323-1 et R 4323-2

Remplacez sans attendre l'écran protège-main s'il est détérioré : R 4322-1 et R 4322-2

Remettez le fourreau protecteur après chaque utilisation : R 4323-1 et R 4323-2

Au ralenti, assurez-vous du débrayage total des lames (réglage du ralenti) : R 4322-1, R 4322-2 et R 4323-7

Coupez le contact pour arrêter le moteur dès que la machine n'est plus utilisée ou si l'on doit la poser sans la tenir : R 4323-1, R 4323-2 et R 4323-7

En cas de dysfonctionnement, remplacez le verrouillage de la commande d'accélération ; ne jamais condamner le verrou : R 4322-1 et R 4322-2

Effectuez la mise en marche en posture stable. Utilisez toujours la machine à deux mains par les poignées anti-vibrations (avant et arrière). Vérifiez les fixations et l'état de ces poignées. Portez des gants appropriés : R 4321-4, R 4323-1 et R 4323-2

Lors du remplacement des lames, veillez à utiliser des pièces de rechange répondant aux mêmes exigences que les pièces d'origine : R 4322-1 et R 4322-2

